

<sup>2</sup>En quoi la laïcité est-elle un principe essentiel de la République? >>>**[Je pose la problématique qui me permet de visualiser mon objectif de démonstration]**

Tout d'abord, la laïcité figure dans un certain nombre de textes références fondateurs de la République. Elle est un principe constitutionnel (art 1 du préambule de la constitution de 1958 : "la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale"). Depuis la loi de 1905, l'Eglise et l'Etat sont séparés. Une République laïque, cela signifie qu'en France toutes les religions sont tolérées, aucune n'est favorisée. La laïcité est donc le principe par lequel la liberté de conscience comme l'égalité de droits, deux valeurs énoncées dans la DDHC de 1789, peuvent s'épanouir. >>>**[Je définis le principe grâce à des textes références]**

Cette affirmation d'un état laïque ne va pas sans difficultés. En effet, dans la vie politique et sociale les heurts voire les conflits peuvent survenir. A l'Ecole par exemple, lieu d'intégration par excellence, l'affirmation de l'identité religieuse peut poser des problèmes de tolérance et de discriminations. C'est pourquoi, la loi rappelle l'interdiction des signes religieux ostentatoires (volonté de maintenir la religion dans la sphère privée), tout en tolérant les signes discrets (qui relèvent de la liberté de conscience). >>>**[je montre que l'application pratique du principe théorique pose des difficultés, en utilisant un exemple]**

Parce qu'elle permet à tous de vivre ensemble, la laïcité apparaît comme un principe essentiel, une "condition nécessaire de la vie publique", selon le propos de M.Pena Ruiz, philosophe. >>>**[je conclus en répondant à la question initiale]**